

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1522

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 64

Rédiger ainsi l'alinéa 22 :

« II. – Les II à V et VII à X de l'article 17 de la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 sont abrogés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.